

COMPTE RENDU SOMMAIRE
Réunion du Conseil Municipal
15 décembre 2014

N°2014_12_1 APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES 12 ET 26 NOVEMBRE 2014

Considérant l'absence d'observation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les comptes rendus des séances des 12 et 26 novembre 2014.

N°2014_12_2 DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAZERES-SUR-L'ADOUR RELATIVE A L'ACCORD D'ACHEVER LE PLU PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS GRENADOIS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de donner son accord à la Communauté de communes du Pays Grenadois pour poursuivre et achever la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Cazères-sur-l'Adour.

COMPTE-RENDU DU DEBAT EN CONSEIL MUNICIPAL RELATIF AU MEMO DE REPONSES AUX OBSERVATIONS FORMULEES DANS LE CADRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE LIÉE AU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les différents documents liés à ce dossier, prend acte des observations formulées dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cazères-sur-l'Adour et des réponses qui y sont apportées.

Il appartient désormais à la Communauté de Communes du Pays Grenadois de poursuivre la procédure.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Monsieur Eric Zamproga, adjoint en charge des bâtiments, fait le point sur les travaux en cours, à savoir : remplacement de la porte d'entrée du studio situé au-dessus de la bibliothèque ; travaux de peinture à l'école ; local de rangement (entente bouliste) ; plantations à l'Ensemble Sports et Loisirs ; clôture du sentier menant à l'école.

N°2014_12_3 DEMANDE DE SUBVENTION - VIREMENTS DE CREDITS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 5 voix pour, 3 abstentions (Mr Esteffe et Mmes Fumero et Zanardo) et 4 voix contre (Mrs Sous et Lescouzere et Mmes Gau et Bamgbaiyé), DECIDE :

1 – l'octroi de la subvention suivante :

- Association Sportive Cazérienne (ASC – football)- subvention fonctionnement 2014 : 1 400 €

2 – les virements de crédits afférents :

- Article 658 – dépenses : - 1 400 €

- Article 6574 – dépenses :+ 1 400 €

DIVERS / INFORMATIONS

- **Transports scolaires** : la fiche récapitulant le projet des futurs horaires de passage du bus de ramassage scolaire est distribuée à chaque conseiller. Il est à noter que, compte tenu du gabarit du futur bus assurant ce service, les élèves seront déposés et pris en charge sur la place de l'Ancienne Bastide et non plus devant l'école.

- **La Poste** : le bureau de Poste sera fermé les après-midi des 24 et 31 décembre 2014.
- **Communauté de communes d'Aire** : le rapport d'activité 2013 a été reçu en mairie.
- **CNAS** : le rapport d'activité 2013 a été reçu en mairie.
- **Elections** : les 22 et 29 mars 2015 se dérouleront les élections des Conseillers Départementaux.
- **SIAEP des Arbouts** : Le Préfet des Landes a pris un arrêté autorisant l'adhésion du Syndicat des Arbouts au SYDEC. Un recours contre cette décision va être déposé auprès du tribunal.
- **Secrétariat de mairie** : les 2 unités centrales ont été remplacées, la procédure de transmission ACTES a été installée pour la commune, c'est en cours pour le CCAS, le logiciel finances/comptabilité a été changé.
- **Bulletin municipal 2014** : première épreuve imprimée, un grand merci à Christine Fumero. La distribution dans les foyers cazériens devra s'effectuer avant Noël.
- **Site internet communal** : Jean-Michel Esteffe, adjoint, informe sur l'avancement de la mise à jour du site.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à vingt-deux heures dix minutes.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 19 décembre 2014.

Le Maire,
Francis DESBLANCS